



VILLE DE
SAINT-GEORGES

Préparé par

Geneviève T.- Gignac, ing.

Services techniques

Le 2 novembre 2018
Révisé le 21 février 2022

Plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés

Plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés

De façon à voir à la protection de l'environnement, d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens en offrant des milieux hydriques de meilleure qualité et de façon à respecter les exigences gouvernementales de certains programmes de subvention permettant à la Ville de Saint-Georges d'offrir de meilleurs services à sa population à moindre coût, la Ville de Saint-Georges a mis en place un plan d'action visant à s'assurer d'enrayer la majorité des branchements inversés pouvant se trouver sur son territoire.

Le plan se détaille comme suit :

Étape 1 : Visites des bassins de rétention (avril 2022 à septembre 2022)

Depuis 2010 des bassins de rétention sont apparus dans la majorité des nouveaux développements. Bien qu'un registre des visites annuelles de ces ouvrages soit déjà tenu par le Service des travaux publics, une demande de vérification de présence de matières pouvant provenir du réseau sanitaire sera demandée à chaque visite de façon à s'assurer qu'il n'y ait pas de matières fécales, résidus alimentaires, papiers hygiéniques ou autres.

Les observations aux bassins de rétention seront transmises aux Services techniques. Les bassins versants des ouvrages de rétention contaminés seront notés pour la recherche des raccordements inversés.

Étape 2 : Vérification des inspections télévisées des conduites pluviales dans les secteurs contaminés (échancier, octobre 2022, octobre 2023).

Un technicien des Services techniques consultera les rapports des inspections télévisés et des vidéos au besoin qui ont été réalisés dans le cadre du plan d'intervention des conduites pour tenter de localiser les branchements fautifs.

Pour les autres inspections télévisées entre 2016 et 2020, elles serviront également à localiser des branchements problématiques, au besoin, après la campagne terrain à venir.

Étape 3 : Réalisation d'une campagne terrain d'inspection des émissaires pluviaux (mai 2023-septembre 2023)

Des employés du Service des travaux publics procéderont à l'inspection complète des émissaires de tous les bassins versants.

Des grilles artisanales seront installées en période de faible débit dans le but d'intercepter des résidus de rejet sanitaire, le cas échéant. Ces grilles seront laissées en place sur une période d'environ 5 à 10 jours.



Grille pleine de papier hygiénique

Bertrand Bergeron Tech. 23-12-14

Les endroits où la présence de papiers ou de matières fécales ou de résidus alimentaires comme le démontre la photo suivante ont été découverts, seront indiqués problématiques et devront alors faire l'objet de remontée de tronçon.

SITE #62



Papier et excréments en grand nombre

Pour les endroits qui n'auront pas permis de confirmer la présence d'eau sanitaire par l'installation de grilles, ils seront échantillonnés pour déterminer la présence de E-coli.

Un dénombrement des E-coli supérieurs à 2000 UFC/100 ml sera considéré comme étant contaminé. En deçà de cette limite de 2000 UFC/100 ml, les secteurs seront déterminés comme conformes. Les Services techniques reprendront la vérification des inspections télévisées disponibles des secteurs contaminés afin de réduire les bassins devant faire l'objet de recherches plus poussées (**reprise de l'étape 2**).

Étape 4 : remontée de tronçons et inspection des bassins contaminés (mai 2024 -septembre 2024 / mai 2025-octobre 2025)

En mai 2024, la recherche approfondie des secteurs critiques fera l'objet de remontée de tronçon par l'ouverture de regards, la mise en place de grillage et l'échantillonnage de l'eau dans le but de bien cibler les tronçons problématiques.

Ces recherches permettent l'élimination de certains secteurs (rues), qui seront remis aux Services techniques, pour la mise à jour des plans de recherche visant à minimiser les bassins problématiques pour recherche finale.

Étape 5 : Validation des branchements ciblés problématiques (mai 2024-octobre 2026)

Les propriétés desservies par le bassin pluvial ciblé problématique, recevront à leur domicile, un feuillet explicatif ainsi qu'un bouchon de liège identifié à leur adresse civique. Une équipe du Service des travaux publics attitrée devra, avec la collaboration des citoyens, envoyer leur bouchon de liège dans le réseau d'égout sanitaire via la cuvette des toilettes. Les bouchons seront captés par un filet préalablement installé dans les exutoires pluviaux et sanitaires. Les adresses où des bouchons seront retrouvés dans l'exutoire sanitaire seront classées conformes alors que celles où les bouchons auront été retrouvés dans l'exutoire pluvial, ou qui n'auront tout simplement pas été captés, devront subir un autre test. La validation d'une non-conformité du raccordement au réseau d'égout se fera au moyen d'un test de colorant. Le technicien inspecteur du projet de raccordements inversés ira déposer une pastille de fluorescéine dans la cuvette de toilette avec l'accompagnement du citoyen.

Étape 6 : Correction des raccordements inversés (octobre 2025 – novembre 2027)

La Ville de Saint-Georges exprime une ferme volonté de régler les non-conformités causées par les raccordements inversés, et ce, dans les plus brefs délais. Le plan d'action prévoit effectuer les travaux correctifs consécutivement aux résultats.

Suivi

Étant consciente de l'impact néfaste des raccordements inversés sur l'environnement, la Ville de Saint-Georges a démarré un programme de suivi afin de s'assurer qu'aucun nouveau raccordement inversé ne s'effectue. Le premier volet de contrôle s'effectue lors de la construction d'un nouvel immeuble alors que le second volet concerne le contrôle des exutoires pluviaux.

D'abord, le règlement sur la construction de nouveaux branchements de services a changé en 2009, demandant de différencier facilement les conduites d'égout sanitaire et d'égout pluvial, en exigeant des branchements standards de 125 mm ø pour le sanitaire et du 150 mm ø pour le pluvial.

Le premier volet de contrôle est assuré par le Service des travaux publics et les Services techniques de la Ville de Saint-Georges.

Le Service des travaux publics est responsable des mesures empêchant la création de nouveaux branchements inversés à la source, soit lors de nouvelles constructions. L'inspection de tout nouveau branchement ou raccordement de services à l'emprise de la rue se fait par un chef d'équipe. Dans le cas de non-conformité, la Ville de Saint-Georges exige des travaux correctifs auprès des propriétaires afin de rendre conforme l'installation.

L'équipe des Services techniques assure un contrôle au niveau des réfections de rues. Le surveillant de chantier doit valider avec l'entrepreneur les eaux rejetées avant de raccorder tous les branchements privés aux nouveaux branchements de services municipaux. En cas de doute, l'équipe des travaux publics est appelée pour faire des recherches plus exhaustives. Pour les projets commerciaux et industriels, en plus de l'inspection au raccordement à l'emprise par le Service des travaux publics, les Services techniques s'assurent de recevoir des attestations de conformité des travaux signées par un ingénieur dans tout projet nécessitant des plans d'ingénieurs pour le drainage.

Le deuxième volet de contrôle, quant à lui, est aussi assuré par le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Georges. La Ville compte implanter un programme de suivi de la contamination de ses exutoires pluviaux.

Deux mois après la correction de branchement, la municipalité entend reprendre systématiquement une inspection et/ou une analyse du taux de coliformes fécaux pour valider les interventions réalisées. Finalement, le Service des travaux publics prévoit refaire une campagne d'échantillonnage lors de l'été 2031, sur tous les exutoires pluviaux, afin d'être en mesure de valider dans le temps l'état de la contamination de son réseau pluvial.

Bien que les raccordements inversés soient une source majeure de contamination des cours d'eau, la municipalité tient également à se pencher sur l'identification des autres sources de contamination de son réseau pluvial. La Ville compte mettre les efforts et les effectifs nécessaires pour optimiser la décontamination de cette ressource puisque l'eau en est une précieuse.

L'objectif de ce plan est d'amener à 95%, la proportion d'exutoires non contaminés.